

(SC, PDC/CVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Luper (SC, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP). *Total: 33.*

Se sont abstenus:

Bourguet (VE, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP). *Total: 4.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2060.09 Heinz Etter (planification à long terme de l'épuration des eaux usées dans la région du lac de Morat)¹

Prise en considération

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Zuerst möchte ich dem Staatsrat danken, dass er mein Postulat zur Annahme empfiehlt.

Nachdem die ARA Kerzers saniert und erweitert werden muss, drängt sich die Frage auf, ob die beträchtlichen Geldmittel, welche nach den ersten Schätzungen im Raum stehen, tatsächlich in eine kleinere Anlage investiert werden sollen. In diesem Saal wird häufig über Nachhaltigkeit diskutiert. Genau diese Nachhaltigkeit steht im Fall der ARA Kerzers zur Diskussion. In meinem Postulat geht es darum, eine Studie über die Machbarkeit einer regionalen Anlage zusammen mit dem Kanton Bern und eventuell mit dem Kanton Neuenburg zu realisieren. Das heisst: Die Grundlagen dafür zu erstellen.

Es geht also in keiner Weise um die Finanzierung von Detailstudien und noch weniger um die Kosten der Sanierung. Es versteht sich von selbst, dass diese Kosten durch die betroffenen ARA-Verwender getragen werden müssen. Wie der Staatsrat ausführt, entspricht mein Postulat dem Artikel 3 des im letzten Dezember verabschiedeten Gewässergesetzes. Dort ist festgehalten, dass der Kanton die Grundlagen und die Sachpläne der Gewässerbewirtschaftung erstellt.

Ich danke Ihnen für die Aufmerksamkeit und die Unterstützung des Postulates.

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Die Sozialdemokratische Partei beurteilt das Postulat als begründet. Zudem sieht sie, dass das Postulat im Gewässerschutzgesetz, das wir Ende des letzten Jahres verabschiedet haben, Unterstützung findet und sie empfiehlt, es als erheblich zu erklären.

Johner-Etter Ueli (UDC/SVP, LA). Unsere Fraktion hat das Postulat über die langfristige Planung der Abwasserreinigung in der Region Murten sehr eingehend diskutiert.

Das Postulat geht in die richtige Richtung. Umso mehr, da rein topographisch eine zentrale, überregionale Grossanlage gut zu realisieren wäre. Wir wissen aber um die Langfristigkeit solcher Studien und den oft langen Zeithorizont zur Realisierung von ähnlichen Grossprojekten. Aus diesen Gründen darf der Unterhalt und insbesondere ein Ausbau des Evakuierungskanals der ARA Kerzers, des Erlikanals, nicht durch bürokratische Auflagen der zuständigen Amtstellen eingengt oder sogar behindert werden.

Mit diesen Bemerkungen empfiehlt unsere Fraktion, das Postulat anzunehmen, wie der Staatsrat sagt.

Savary Nadia (PLR/FDP, BR). Le groupe libéral-radical a examiné avec beaucoup d'attention ce postulat et, après discussion, c'est avec un sentiment très partagé qu'il se prononcera sur cet objet.

Je me réjouis très sincèrement de l'intérêt manifesté par le Conseil d'Etat et du soutien qu'il promet par le projet concerné par le postulat déposé par mon collègue Heinz Etter. C'est avec la plus grande attention que j'en ai pris connaissance et c'est avec un grand oui que j'espérais pouvoir accepter ce postulat lors du vote. Mais, eh oui, chers Collègues, malheureusement ...mais! En effet, la commune de Cugy a débuté une réflexion analogue pour ne pas dire similaire avec 30 autres communes tant fribourgeoises que vaudoises qui forment 9 STEP ou 9 associations de STEP. Vous comprendrez dès lors que la réponse du Conseil d'Etat me séduit et m'interpelle tout autant. En effet, le Service de l'environnement, que l'on a sollicité, nous a répondu que l'on ne pouvait certainement pas compter sur une aide financière au projet de notre étude, car, compétence communale – compétence cantonale, il ne pouvait pas dire si le canton de Fribourg avait des fonds nécessaires pour un quelconque soutien quant à notre étude préliminaire de STEP régionales et inter-cantonales, qui semblent chères à l'Etat. Or, dit-il la réponse, le Conseil d'Etat relève qu'il a toujours privilégié les solutions régionales. Ceci n'est donc pas une nouvelle notion de la loi cantonale sur les eaux toute fraîche et qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. M. le Commissaire, qu'entend le Conseil d'Etat par la phrase: «Le canton assumera la part qui lui revient»? Vous savez, la notion d'égalité de traitement m'est très chère et je suis certaine que beaucoup d'entre vous dans ce parlement rejoignent cette valeur. Alors, dites-moi, comment pourrait-on s'attendre à des principes égalitaires pour tout le canton? Comment le Conseil d'Etat garantira-t-il cette égalité de traitement? Ou alors, dois-je comprendre qu'il appartient à chaque région d'interpeller son ou sa député-e pour déposer un postulat afin qu'il obtienne le soutien de l'Etat? Le cas échéant, croyez-moi, j'en prends de suite note, pour ne pas dire, j'en ai déjà prise note!

Je vous remercie d'avance, M. le Commissaire, pour vos réponses.

de Roche Daniel (ACG/MLB, LA). Das Wasser läuft immer abwärts. Und so kommt es, dass alles Wasser, das aus dem Seebezirk läuft, früher oder später in den Kanton Bern läuft. Liebe Frau Savary, vielleicht ist das eine Antwort, auf das, an dem Sie sich stören, nämlich

¹ Déposé et développé le 8 octobre 2009, BGC p. 1820; réponse du Conseil d'Etat le 23 février 2010, BGC p. 351.

dass es keine Gleichbehandlung aller Gemeinden gibt. Aber: Der Seebezirk ist ein aus dem Wasser gezogener Bezirk. Ich muss Ihnen nicht sagen, dass es zwei Juragewässer-Korrekturen gab, die dazu beitrugen, dass das Land, das jetzt bebaut werden kann, bebaut werden kann. Also: Der Seebezirk ist wassermässig ein Spezialfall und wohl auch ein heikles Gebiet. Deshalb braucht es interkantonale Zusammenarbeit und Absprache. Vielleicht ist das in der Broye ähnlich, das weiss ich nicht. Aber auf jeden Fall ist es im Seebezirk so und wir brauchen alle drei aneinandergrenzenden Kantone, um das Abwasser- und das Wasserproblem überhaupt gemeinsam zu lösen. Deshalb danken wir dem Staatsrat für seine Antwort und für seine Bereitschaft, auf das Anliegen des Kollegen Etter und der Gegend von Kerzers einzutreten und eine Vorstudie mitzufinanzieren, die sehr nötig ist, um konstruktive, möglichst ökonomische und möglichst umweltfreundliche Lösungen zu planen und dann auch zu realisieren.

Wir bitten Sie also, der Erheblicherklärung des Postulates zuzustimmen.

Bussard Christian (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien apportera son soutien au postulat. Il rappelle tout de même simplement que le canton ne doit intervenir que dans le cadre légal, bien sûr, fixé par la nouvelle loi sur les eaux, à savoir sa participation dans la planification générale et la détermination du périmètre du bassin versant puisque celui-ci a une connotation extra-cantonale.

Pour le reste, cela concerne uniquement les communes, en particulier la prise en charge des aspects financiers.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Tout d'abord, cette motion démontre clairement, si besoin en est, que nous arrivons actuellement à une deuxième génération des STEP dans notre canton. En cela, je rappelle que Fribourg avait fait une planification objective et constructive puisque nous avons beaucoup moins que dans d'autres cantons différentes petites STEP. Je rappelle que nous en avons 28, sauf erreur de ma part, mais nous sommes déjà en diminution. Dans ma région, Sommentier a quitté pour rejoindre la STEP de Romont et Cottens, sauf erreur, est en discussion – il y a même eu un article dans la presse – pour rejoindre la STEP d'Autigny. Sous l'angle de la planification de l'époque, je crois que cela avait été bien pensé.

Je rappelle également que le subventionnement de la Confédération et du canton a disparu, à quelques exceptions près, dans la mesure où des projets ou modifications d'installations avaient été annoncés jusqu'à certaines dates. En cela, je rappelle le message et le crédit que nous avons présentés en 2007 pour un solde à réaliser de subventions et cela, si mes souvenirs sont bons, jusqu'en 2011.

En ce qui concerne maintenant la réponse concrète ou les questions qui ont été posées, en particulier de M^{me} la Députée Nadia Savary, je vais répondre très clairement. Tout d'abord, rappeler la loi que vous avez votée, notamment la planification cantonale en son ar-

ticle 3 pour assurer une gestion coordonnée des eaux, l'Etat établi, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, les études de base et plans sectoriels de la gestion des eaux. En clair, l'Etat ne va pas subventionner le district du Lac mais il va assumer sa responsabilité; je crois que c'est clair. M^{me} la Députée, j'espère que vous m'écoutez bien, il n'y a pas de subventions mais en vertu de la loi que vous avez votée l'année dernière, eh bien, l'Etat assume sa responsabilité. Je veux être encore plus précis en ce qui concerne le district du Lac, puisqu'il y a des problèmes dans le Lac, notamment à la STEP de Kerzers.

Dans une première phase, il s'agit de montrer aux communes et associations concernées des cantons de Berne et Fribourg, et comme le député Etter l'a dit, éventuellement Neuchâtel, l'intérêt d'une diminution des coûts, d'une économie d'échelle, et la portée de cette démarche intercantonale (planification coordonnée de l'assainissement dans la région en fonction des déficits constatés et de l'évolution de la région et des installations).

Suite à cela, phase II, un plan-directeur des STEP sera établi pour cette région, précisant la localisation de la ou des STEP et des périmètres à accorder; cela signifie une conception générale.

Une fois ces deux phases réalisées, je précise à charge de l'Etat mais c'est l'Etat qui donne les mandats et non les associations, les études de détail seront à la charge des communes ou des associations. Je crois que c'est clair et, à mon avis, il n'y a aucune ambiguïté – j'insiste là-dessus. Je précise que j'ai cité Kerzers. On sait que la problématique est plus urgente que pour les autres communes et associations de communes. Il est difficile d'aller plus vite que le planning proposé. Néanmoins, avec l'association concernée et mes services, je crois qu'il y a un travail efficace qui est en train de se réaliser. Je peux vous dire que mes services non plus n'ont pas attendu l'application de la loi mais nous devons anticiper parce qu'il y a des problèmes et il y a une planification qui est déjà faite en relation avec l'article 3 de la loi. Par conséquent, je crois que je vous ai donné une réponse claire et précise et je vous demande de suivre les propositions du Conseil d'Etat. Encore une fois, je rappelle que ce ne sont pas des subventions mais que l'Etat mandate des études et que les études de détail, elles sont à la charge des communes ou associations concernées.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 82 voix contre 0. Il y a 3 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/

SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer A. (SE,), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 82.*

Se sont abstenus:

Bachmann (BR, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Savary (BR, PLR/FDP). *Total: 3.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2061.09 Xavier Ganioz/Andrea Burgener Woeffray (engagement cantonal en faveur d'achats publics équitables)¹

Prise en considération

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). Le groupe démocrate-chrétien a étudié le postulat de nos collègues Ganioz et Burgener Woeffray, qui souhaitent un engagement cantonal en faveur d'achats publics équitables. Nous ne pouvons que soutenir la promotion d'achats de produits, de services équitables tant il est évident que soutenir des commerces qui violent les droits humains et les normes du travail est indéfendable.

Toutefois, même si l'idée des postulants est louable, elle ne produira que peu d'effets tant il est limpide que l'impact de l'Etat de Fribourg dans ce domaine est faible. En effet, plus personne ne peut ignorer que les produits et services inéquitables sont l'œuvre de grandes firmes internationales qui utilisent les canaux de la grande distribution pour inonder nos marchés. Un grand nombre d'articles de sport, de jouets les plus divers, de jeans et autres textiles et, bien entendu, le café et la plupart des produits coloniaux qui garnissent les étalages des grands distributeurs sont, pour la plupart, des produits éthiquement condamnables. Ne nous trompons pas de cible, c'est bien vous et moi, en tant que consommateurs, qui détenons les clés de la croissance des produits équitables.

Je me permets quelques chiffres pour prouver que l'impact des achats des pouvoirs publics est négligeable et prendre l'exemple de l'Etat de Fribourg est révélateur. En effet, sur un budget de plus de 3 milliards, seuls

400 millions de francs concernent des charges de fonctionnement susceptibles d'entrer dans le cadre d'achats équitables. Même si cette somme est importante, il faut reconnaître qu'une infime partie de ce montant pourrait satisfaire des achats équitables. En effet, la quasi-totalité de ces 400 millions sont des fournitures de bureau, du mobilier, des loyers, des fermages, du chauffage, de l'entretien de routes ou d'immeubles. Vous admettez que ce n'est pas dans les catégories d'achat que je viens d'énumérer que l'Etat de Fribourg va trouver des possibilités d'améliorer son *rating* en matière d'achats équitables.

C'est avec ces quelques considérations que le groupe démocrate-chrétien va soutenir ce postulat et ceci dans le seul but de donner l'occasion à l'Etat de Fribourg de montrer l'exemple et ainsi de sensibiliser le consommateur qui reste le véritable justicier des achats équitables.

La proposition du Conseil d'Etat de considérer le rapport final «Développement durable, stratégies et plans d'action» comme réponse à ce postulat nous paraît judicieuse. C'est avec intérêt que nous y prêterons attention.

Ganioz Xavier (PS/SP, FV). En Suisse, les pouvoirs publics dépensent chaque année 36 milliards de francs en commandes de toute sorte. Ils disposent ainsi, contrairement à ce qui vient d'être dit, d'une position forte sur le marché qu'ils peuvent utiliser pour encourager des achats équitables. Mais encore faut-il qu'ils veillent à ce que les biens acquis aient été produits dans des conditions décentes. Quelques exemples: la place centrale de la commune de Uitiken-Waldegg près de Zurich, par exemple, a récemment été rénovée avec du granit provenant d'Inde, qui a été extrait grâce au travail d'enfants. Le conseil communal en question a opéré ce choix en raison du prix avantageux sans s'interroger sur les conditions d'extraction de ce rocher. Cette commune ne constitue pas un cas isolé. Les négociants estiment que 20 à 30 % de la pierre naturelle utilisée dans les constructions routières en Suisse est originaire d'Asie.

La situation, par exemple, n'est pas plus claire dans les hôpitaux. Une quinzaine de fournisseurs approvisionnent en textiles le secteur hospitalier suisse. La grande majorité des hôpitaux ne se soucient pas de la provenance des textiles et de leurs conditions de production. Une enquête de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière menée en 2007 montre qu'un seul fournisseur travaille avec des fabricants ayant reçu la certification SA 8000, qui est un standard de gestion qui vise à appliquer des normes sociales. L'enquête a réussi également à établir que les draps des hôpitaux cantonaux de Mellingen et de Baden en Argovie viennent du Pakistan mais l'intermédiaire qui importe une partie de ces textiles du Pakistan refuse de divulguer le nom de son fournisseur.

Autre exemple, la blanchisserie ZEBa qui fait venir, elle, de Chine une partie des vêtements professionnels qu'elle fournit aux hôpitaux de la région de Bâle. Là aussi, le mystère sur le nom des usines est entier. Une seule certitude cependant, la plupart des employés qui ont produit ces textiles travaillent 70 heures par semaine dans des conditions de misère.

¹ Déposé et développé le 8 octobre 2009, BGC p. 1821; réponse du Conseil d'Etat le 9 février 2010, BGC p. 352.